Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 3

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

b) un acte de naissance permettant de constater que le candidat a accompli sa 23e année;

c) des certificats attestant que le candidat a travaillé aves succès pendant trois ans auprès des malades; de ces trois années, deux au moins doivent avoir été passées dans des services de médecine interne et de chirurgie (avec 12 mois consécutifs dans le même établissement hospitalier).

La taxe d'inscription à l'examen est de fr. 30 pour les Suisses, de fr. 45 pour des étrangers. Cette somme doit être adressée au président de la commission. Dans la règle, une restitution de la taxe ne sera pas faite aux candidats qui se retireraient avant l'examen prévu. »

Dr C. Ischer, président de la commission,
9, rue des Cygnes, Berne.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Sainte-Croix, samaritains. — La salle communale, l'autre jour, avait perdu un brin de son austérité habituelle, quelques décorations, un tableau du corps humain et d'innombrables vêtement accrochés aux murs en rompaient la monotonie. Dans la salle, c'est un froufrou inusité où le blanc des samaritaines domine et au milieu du brouhaha général, l'examen final se poursuit sous la direction des délégués officiels et sous les yeux des invités dont les représentants des autorités de Ste-Croix et de Bullet.

Du mois d'octobre à celui de décembre, environ 80 samaritains, dans la douce proportion de trois samaritaines pour un samaritain, et sous la garde tutélaire d'un certain nombre d'initiées et initiés qui formaient les chevilles ouvrières du cours, nos deux docteurs ont familiarisé leurs auditeurs avec les mystères du corps humain et les multiples accidents auquel il est sujet. L'instruction est achevée et les examinateurs « tâtent le pouls » des novices.

Il est difficile de tout entendre: trois groupes se sont formés d'où sortent en éclats des vertèbres, fémurs, nerf optique, membres pantelants .... et ce n'est qu'en s'approchant successivement des cercles qu'un peu de clarté renaîtra dans l'esprit.

En un quart d'heure, j'ai appris beaucoup de choses. Les billets, que tirent les novices, décrivent avec une exagération voulue les trop nombreux cas dans lesquels notre humaine nature peut subir un dommage.

Ainsi, par exemple, si gravissant un escalier, deux maladroits, du haut de celui-ci, laissent partir à ma rencontre un tonneau plein de je ne sais quoi, le billet que j'ai sous les yeux ne veut pas que je l'évite, mais bien que (et cela en français et en allemand) je subisse toute la lourdeur de son poids! Le résultat se devine, on s'empresse autour de moi avec des attelles, des triangles et des planchettes et en trois semaines, si ce n'est moins, les samaritains me remettent sur pieds!

Un deuxième groupe est plus discret et l'interrogatoire s'y poursuit dans le susurrement de la langue des bords de l'Aar. Un éclaireur, fagoté dans deux appareils qui lui paralysent les bras et une jambe, sue à grosses gouttes. Est-ce encore un Diogène malhabile? Je ne sais.

— .... ganz zerbrochen und das Herz?

— Klopft noch!

— Es ist die Hauptsache ....

Et l'entretien continue. Traversons la salle.

Là, c'est l'exubérance et l'examen prend les proportions d'un nouveau cours. Un petit cercle boit les paroles qui tombent avec volubilité sur des esprits avides. Il s'agit d'une infection, de la multiplication rapide des microbes et de la défense qu'assurent certains microorganismes. Il y a un élan impitoyable dans l'exposé et

les auditeurs suivent les questions qui s'enchaînent. L'homme de science commence les réponses et le cercle les finit:

« Ainsi donc, la barrière de défense est assurée par les leu... ?

— Cocytes! répond en chœur l'entourage.

— Cocytes? Va pour cocytes, j'avais toujours cru que ce mot avait quatre syllabes. Mais un médecin de Molière n'a-t-il pas placé le cœur à droite en affirmant à son interlocuteur inquiet: « Oui, mais aujourd'hui, nous avons changé tout cela. »

Vers six heures du soir, tous les participants avaient reçu un certificat qui leur permet d'entrer dans l'Alliance des samaritains. M. le Dr Vodoz, d'Yverdon, délégué de la Croix-Rouge suisse, leur exprima toute sa satisfaction au sujet des résultats obtenus et félicita les docteurs Rittmeyer et Sauvin. Tout en faisant part de ses impressions, il laissait aux samaritains une recommandation utile dans tous les domaines: la crainte du bon conseil est le commencement de la sagesse!

M. Troxler, de Grandson, délégué de l'Alliance, apporte un salut à la section de Ste-Croix et M. Sauvin remercie tout le monde.

Et maintenant quelle conclusion tirer? C'est bien simple, la population en général, l'homme, qui, suspendu à la gouttière de son toit, hésite à se lâcher, et la ménagère juchée au-dessus d'une armoire, n'ont plus qu'à se laisser choir dans les bras d'....autrui. Quatre-vingt paires de bras sont désormais tendus.

Une soirée familière a groupé tout le monde des samaritains dans la salle du foyer, de nombreuses productions suivies de jeux ont permis à la « centrale des nerfs sympathiques (pour rester dans le ton) de faire actionner les rouages infinis du cœur humain ».

Et des esprits chagrins douteraient encore de l'utilité de ces cours. Allons donc! Au prochain.... J. P.

La Chaux-de-Fonds, samaritains. — Notre section était dans la joie; elle inaugurait son nouveau local aménagé avec le plus grand soin d'hygiène et de confort. L'ancienne salle était devenue trop petite, de sorte qu'après de multiples démarches de membres de notre comité, le Conseil communal autorisait d'ouvrir la cloison, afin de la réunir à la salle contiguë. Il se chargea en outre de l'électricité, cinq belles lampes plafonnières, et de la remise en état des murs. Nous prîmes à notre charge la confection d'une estrade formant amphithéâtre, d'armoires spéciales mettant notre matériel à l'abri de la poussière et des bancs. Deux de nos membres nous firent, l'un cadeau d'un beau squelette, d'une table et de trois chaises; l'autre du fauteuil présidentiel. L'administrateur scolaire non moins généreux, nous fit don d'un pupitre et d'un tableau noir.

Grâce au beau don de la Croix-Rouge, nous avons pu arriver à ce magnifique résultat et la modeste réunion de mardi soir, à laquelle assistaient des représentants de nos autorités locales, a resserré les liens qui nous unissent les uns aux autres. Nous allons pouvoir faire du beau et bon travail et commençons vendredi 13 courant par un cours de soins aux blessés, sous la direction du Dr Grosjean.

Colombier, samaritains. — La section des samaritains de Colombier et environs a eu son assemblée générale le 9 janvier 1922.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, des rapports du président et des vérificateurs de comptes, il est procédé à la nomination du comité. Sont élus pour 1922: président: Jules Aegerter, Colombier; vice-président: Alfred Zinder, Colombier; caissière et chef de matériel: Cécile Roulet, Colombier; 1re secrétaire: Mathilde Montandon, Colombier; 2me secrétaire: Charles Kettiger, Colombier; assesseurs: Bertha Gutknecht, Colombier, Dr Arnold Borel, Cortaillod.

Les délégués pour la séance du Comité cantonal, à Valangin, le 5 février prochain sont: Mlle Gutknecht et M. Zinder; M. Kettiger comme suppléant.

Mlle Gutknecht renseigne l'assemblée sur le cours donné à Auvernier par M. le Dr Courvoisier et dont elle est monitrice; 19 élèves suivent ce cours.

Le président aimerait former une section à la Côte où il n'existe rien actuellement; il fera les démarches nécessaires pour que nous puissions faire quelque chose.

M. Aegerter a été nommé président du comité d'organisation de la vente en faveur de la Croix-Rouge, qui a eu lieu à Colombier les premiers jours de février 1922; il demande que nous lui aidions pour cette occasion et compte également qu'un grand nombre des membres des sections du district honoreront cette vente de leur présence, vu qu'une partie de la recette sera affectée à l'achat de matériel de pansement pour les communes. M. M.

Neuchâtel, samaritains. — Notre section, dans sa séance générale du 9 courant, a reconstitué son comité pour 1922 comme suit: président: Fritz Pierrehumbert, Maladière; vice-président: Henri Bernhard, Parcs 47; secrétaire-caissier: Georges Bertholet, Catéchisme 14; chef de matériel: Alfred Burkhardt, Grande Rue 2; moniteur: Lorenz Oppel, Immobilières 2, et 4 assesseurs.

L'effectif de notre section se compose de 42 membres actifs, 9 membres honoraires, 115 membres passifs, au total 166 membres.

Pendant l'année 1921, il a été effectué en notre ville 421 interventions par les soins de nos samaritains; celles-ci se répartissent de la manière suivante: 60 transports divers dans nos hôpitaux au moyen de nos voiturettes et 361 interventions nécessitant des soins divers.

Les membres de notre section ont été convoqués pendant l'année à 12 exercices et 4 conférences instructives.

Deux nouveaux postes de secours ont été créés en notre ville: un au château et un à l'ancien hôpital de la ville. Ce dernier, très bien monté par la commune de Neuchâtel par les soins et conseils de notre président d'honneur, M. le Dr Carl de Marval, auquel nous adressons encore tous nos remerciements pour avoir mené à terme ce poste de secours depuis si longtemps attendu, et lequel, par sa situation au centre de la ville, rendra de précieux services à nos samaritains en cas d'accidents. B.

Neuchâtel, dames-samaritaines. — La Société des samaritaines de Neuchâtel a eu son assemblée générale le 23 janvier.

Ensuite de la démission de quelques membres du dernier comité, celui de 1922 s'est constitué comme suit: présidente: Mme Gacon, Fontaine André, 18; caissière: Mme von Niederhäusern, Louis Favre, 28; secrétaire: Mlle Spühler, Louis Favre; chefs de matériel: Mme Chapuisat, Mlle Weibel, Mlle Jeannot, Mlle Sennwald, Mme Oppel, Mme Poschet.

Nous comptons actuellement 119 membres dont 33 sont membres actifs, 50 passifs et 36 libres.

En 1921 nous avons eu 12 exercices et notre comité s'est réuni 5 fois; 3 conférences nous ont été données par MM. les Drs Schinz, Alf.-C. Matthey et de Marval.

En outre, notre section s'est fait représenter à l'assemblée des samaritains neuchâtelois à Valangin, à l'assemblée des samaritains romands à Bienne et à l'assemblée des samaritains suisses à Interlaken.

Le cours de moniteurs donné à Vevey a été suivi par 2 de nos membres et nous avons actuellement 4 monitrices.

Deux mots encore sur le côté essentiellement pratique de notre activité:

1° Quelques-unes de nos dames se réunissent toujours fidèlement et confectionnent des vêtements pour le Foyer gardien d'Estavayer, la Crèche et l'Hôpital des enfants.

2° La collecte en faveur de la Croix-Rouge, la vente de la fleurette en faveur du Dispensaire antituberculeux et celle des cartes du 1er août ont reçu l'aide de nos membres.

3° Il nous a été demandé d'intervenir dans de nombreux cas: pour des transports, lors d'un concours de natation, à domicile, sur la rue, etc.

M. le Dr Billeter a bien voulu accepter de donner cet hiver un cours de samaritains pour dames, qui vient de commencer; une vingtaine d'élèves le suivent et nous espérons qu'elles tiendront ensuite à venir grossir nos rangs.

Il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour que notre société remplisse de plus en plus son but utilitaire. J. B.

Genève, section des gardes-malades. — Demande d'admission: Mlle Yvonne Jacquard, garde-malade, 1895, de Genève; Mlle Emilie Pérusset, garde-malade, 1881, de Baulmes (Vaud).

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)